

# HIVER/PRINTEMPS 2022



ZONES A/B  
SÉJOURS  
JEUNES



# SOMMAIRE HIVER/PRINTEMPS

ZONE A : BESANÇON, BORDEAUX, CLERMONT-FERRAND, DIJON, GRENOBLE, LIMOGES, LYON ET POITIERS

ZONE B : AIX-MARSEILLE, AMIENS, CAEN, LILLE, NANCY-METZ, NANTES, NICE, ORLÉANS-TOURS, REIMS, RENNES, ROUEN ET STRASBOURG



HIVER									
DÉPART SAMEDI 12 FÉVRIER AU SOIR / RETOUR DIMANCHE 20 FÉVRIER AU MATIN 7 JOURS									
ÂGE	PAGE	NOM SÉJOUR	ACTIVITÉS	DU	AU	CODE	CAPACITÉ	TRANSPORT	
4/8 Ans	4	<b>Le Villard</b>	Ski alpin - Raquettes	13/02/22	19/02/22	300	25	Car Nuit	
8/10 Ans	5	<b>St Jean d'Aulps</b>	Ski alpin - Raquettes	13/02/22	19/02/22	301	40	Car Nuit	
10/12 Ans	6	<b>Arêches-Beaufort</b>	Ski alpin - Raquettes	13/02/22	19/02/22	302	55	Car Nuit	
12/14 Ans	6			13/02/22	19/02/22	203	50	Car Nuit	
14/16 Ans	7	<b>Val Cenis</b>	Ski alpin	20/02/22	26/02/22	304	30	Car Nuit	
16/18 Ans	7	<b>Les Deux Alpes</b>	Ski alpin	20/02/22	26/02/22	305	30	Car Nuit	

PRINTEMPS									
DÉPART DIMANCHE 17 AVRIL 2022 AU MATIN / RETOUR SAMEDI 23 AVRIL AU SOIR SOIT 7 JOURS									
ÂGE	PAGE	NOM SÉJOUR	ACTIVITÉS	DU	AU	CODE	CAPACITÉ	TRANSPORT	
6/9 Ans	9	<b>Tautavel</b>	Cirque - Piscine	17/04/22	23/04/22	410	10	Train	
9/12 Ans	9					411	15	Train	
12/15 Ans	10	<b>Lathus Saint-Rémy</b>	Activités sportives en pleine nature	17/04/22	23/04/22	412	20	Train	
15/18 Ans	11	<b>Nice</b>	Mer et montagne	17/04/22	23/04/22	413	15	Avion	

## IMPORTANT

Cette brochure est éditée à titre d'information et ne constitue pas un document contractuel sur le contenu des séjours. En effet, des circonstances exceptionnelles indépendantes de notre volonté peuvent entraîner des modifications sur les dates, les itinéraires, les activités. De même, le CIE se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance d'inscriptions, de supprimer ou de remplacer un séjour sans que cela donne droit à un quelconque dédommagement.

### TRANCHES D'ÂGE

Pour chaque tranche d'âge, le premier chiffre indique l'âge qu'il faut avoir au début du séjour et le second l'âge qu'il ne faut pas encore avoir au premier jour du séjour. Spécifiquement pour les 18 ans, nous autorisons l'inscription de jeunes ayant leur anniversaire pendant le séjour.

### PRIX

Le tarif des séjours a été communiqué à votre CSE. N'hésitez pas à contacter votre commission Vacances Jeunes.



AVION



TRAIN



CAR

## ATTENTION

Concernant le transport en avion, les dates des départs et retours sont susceptibles de modifications.



# LE DÉROULEMENT DES SÉJOURS HIVER

4/8  
ANS



Pour les tout-petits, les séjours d'hiver sont plus orientés vers la découverte de la montagne et de la neige que sur la pratique du ski.

Le froid et l'humidité (surtout si on a beaucoup chuté...), l'altitude, les dépenses énergétiques, les difficultés liées à l'apprentissage, un attirail encombrant (le casque, les lunettes, les gants, etc.), tout cela fatigue rapidement les enfants. L'initiation au ski doit donc se pratiquer de façon très ludique, sous forme de jeux autour de la glisse et de l'équilibre, et être adaptée aux capacités de chacun. Nous privilégions les demi-journées de ski et lorsque celui-ci se déroule sur une journée complète, un repas chaud est servi sur les pistes.

En milieu de séjour, une journée sans ski est programmée et d'autres activités sont proposées. Les possibilités sont nombreuses en montagne : ainsi les enfants peuvent découvrir l'artisanat local, les productions fermières et goûter à toute la gamme des jeux de neige (la luge, les constructions d'igloos et de bonhommes de neige, etc.).

## PARENTS

Pour avoir des nouvelles des séjours, consultez notre site internet [www.cie-thales.net](http://www.cie-thales.net)

Bien que les débutants soient encore nombreux dans les effectifs de ces séjours, certains ont déjà acquis une petite expérience dans la pratique du ski.

8/12  
ANS

Des groupes par niveaux sont constitués et un suivi journalier est réalisé par l'encadrement afin de noter les progressions et faire évoluer les enfants dans les modules d'apprentissage. Le ski se déroule soit en journée complète soit en demi-journée pour permettre des temps de repos, notre préoccupation principale étant d'éviter les accidents suite à la fatigue accumulée. L'encadrement pendant cette activité est assuré par l'équipe d'animation du CIE.



Les stations choisies sont de qualité avec des domaines adaptés à tous les niveaux.

12/14  
ANS

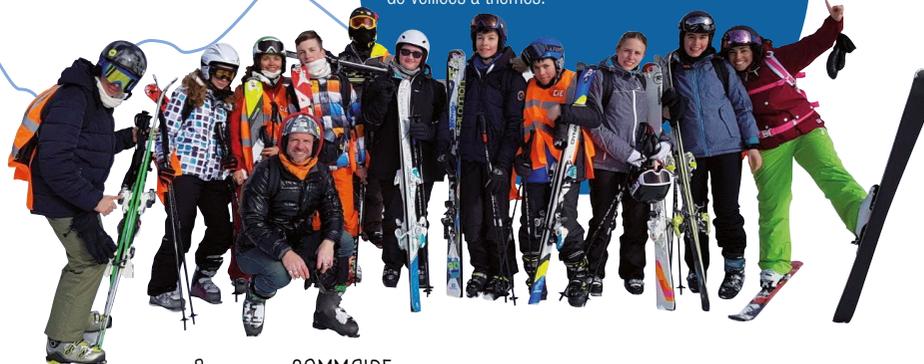
L'activité se pratique plus intensivement et de nombreux pique-niques sont organisés sur les pistes. Le soir, nos équipes assurent l'animation de veillées à thèmes avec une demande d'investissement en direction des jeunes.



Sur cette tranche d'âge, nous retrouvons des jeunes dont le niveau de ski est déjà confirmé.

14/18  
ANS

Certains veulent vivre d'autres expériences. La pratique des activités est plus intensive et de nombreux pique-niques sont organisés sur les pistes. Le soir, nos équipes assurent l'animation sous forme de veillées à thèmes.



# LE VILLARD



4/8  
ANS

## HÉBERGEMENT

Situé au cœur du Parc naturel régional de Chartreuse entre Grenoble et Chambéry (altitude de 950 m), le Centre de vacances du Villard bénéficie d'un environnement exceptionnel entre forêts et montagnes (Le Grand Som - 2026 m). Chambres de 3 lits.

## ACTIVITÉS

**Ski alpin** : l'activité se déroulera principalement sur les pistes de la station de Saint Pierre de Chartreuse – Le Planolet, altitude 1100 à 1800 m, 24 pistes desservies par 16 remontées mécaniques. L'exposition Nord du Planolet garantit une neige toute la saison sur les pistes débutantes du Planolet. Elle permet à tous de skier dans de bonnes conditions.

Si nécessaire, quelques cours pourront être réservés pour les débutants auprès de l'Ecole du Ski Français.

**Raquettes** : encadrés par un guide et après un court temps d'adaptation, les enfants apprendront à marcher avec leurs raquettes en pleine nature, loin des remontées mécaniques et de l'affluence des pistes. À eux l'étendue de poudreuse au milieu de la forêt et des sapins enneigés ! Et avec un peu de chance, ils pourront observer les traces laissées par des animaux dans la neige. Une microaventure à la Jack London en quelque sorte...

**En complément du ski** : nous proposerons aux enfants un programme très ludique composé de jeux de neige (luge, création de bonhommes de neige et d'igloo...). Les enfants pourront découvrir le milieu montagnard grâce aux nombreuses visites : ferme, fruitière (fromagerie traditionnelle de montagne), et aux rencontres avec des artisans savoyards.



Groupe du CIE Thales  
«Centre Permanent  
de Découverte  
de l'Environnement  
Montagnard»  
Le Villard-en-Chartreuse  
73670 ST-PIERRE-  
D'ENTREMONT

# ST JEAN D'AULPS

HAUTE-SAVOIE



7 JOURS

## HÉBERGEMENT

Ancienne ferme familiale savoyarde entièrement rénovée, le centre de vacances est situé à 10 mn de Morzine dans la commune de Seytroux. Ce petit village est à l'image de la vallée d'Aulps à la fois authentique et calme, tout en étant proche des sites touristiques.

L'environnement naturel remarquable de cette structure, le grand terrain qui l'entoure et ses nombreuses salles d'activités sont autant d'atouts qui permettront à l'équipe d'animation de proposer de nombreuses activités variées. Chambres de 2 à 8 lits.

## ACTIVITÉS

**Ski alpin :** l'activité se déroulera principalement sur le domaine skiable du Roc d'Enfer (situé entre 1000 et 2244 m d'altitude). Au cœur d'un paysage grandiose au pied du Roc d'Enfer, la station de Saint-Jean d'Aulps possède un domaine qui permet la pratique d'un ski nature et itinérant, loin de la foule des grands domaines skiables : un ski tous niveaux au cœur d'une nature préservée. Quelques cours seront réservés pour les débutants auprès de l'École du Ski Français.

Une sortie en raquettes encadrée par un guide de montagne sera au programme du séjour.

Les enfants pourront découvrir le milieu montagnard grâce aux nombreuses visites : le chalet d'alpage (appartenant à la structure), ferme en activité, fromagerie traditionnelle de montagne), et aux rencontres avec des artisans traditionnels de montagne), et aux rencontres avec des artisans jurassiens (démonstration d'un tourneur sur come...).

Groupe du CIE Thales  
Centre  
« Echo des Montagnes »  
Lieu-dit « Sous Seytroux »  
74430 SEYTRoux



8/10  
ANS

HIVER

# ARÈCHES- BEAUFORT

SAVOIE   
7 JOURS

## HÉBERGEMENT

Propriété du CIE Thales, le « Hameau des Champs » est situé à 25 km d'Albertville, au cœur du Beaufortain dans la jolie station d'Arêches. Le centre dispose d'une salle de restaurant panoramique, de nombreuses salles d'activités et d'une piscine intérieure. Chambres de 2 à 4 lits.

## ACTIVITÉS

**Ski alpin** : situé à 400 m du centre de vacances, le départ des pistes du domaine skiable d'Arêches-Beaufort (altitude 1050 à 2300 m), donne accès à 50 km de pistes desservies par 15 remontées mécaniques.

Selon le niveau des skieurs deux domaines seront proposés : le Planay ou le Cuvy.

Si nécessaire, quelques cours pourront être réservés pour les débutants auprès de l'Ecole du Ski Français.

Pour permettre aux enfants de découvrir autrement la montagne, **une sortie en raquettes** encadrée par des moniteurs spécialisés sera programmée.

**Ne pas oublier le maillot de bain pour profiter de la piscine intérieure du centre.**

10/14  
ANS



Centre du CIE Thales  
« Le Hameau  
des Champs »  
280 route de Coutalou  
73270 ARÈCHES-  
BEAUFORT

# VAL CENIS

SAVOIE   
7 JOURS

## HÉBERGEMENT

Situé dans le Parc de la Vanoise, en Haute-Maurienne, le centre « Au Pays des Loups » récemment rénové dispose de plusieurs salles d'activités et d'une grande salle à manger ouvrant sur un panorama naturel et protégé. Chambres de 4 à 8 lits.

## ACTIVITÉS

Ce type de séjour s'adresse à des jeunes désirant s'initier et se perfectionner à la pratique du ski alpin.

Reliée au vaste domaine de Val Cenis Vanoise (125 km de pistes sur 1 500 m de dénivelé), la station de Sollières Termignon dispose de 8 remontées mécaniques desservant 14 pistes. Deux jours seront également consacrés à la découverte de l'ensemble du domaine de Val Cenis, (le plus vaste domaine skiable de la Haute-Maurienne Vanoise) situé au pied du col légendaire du Montcenis : un vaste terrain de jeu dont l'enneigement est souvent très abondant de décembre à avril grâce aux retours d'Est.

D'un versant à l'autre, les jeunes évolueront en altitude ou à travers des forêts de pins cembro et de mélèzes. Skieur débutant ou chevronné, il y en aura pour tous les types de glisse...

En cas de nécessité pour les débutants, quelques cours pourront être réservés auprès de l'École du Ski Français.

Groupe du CIE Thales  
Centre au Pays  
des Loups  
73500 SOLLIÈRES  
SARDIERES



Groupe du CIE Thales  
Chalet d'AKA  
17 rue du Cairou  
38860 LES DEUX ALPES

16/18  
ANS

14/16  
ANS

# LES 2 ALPES

 ISÈRE  
7 JOURS

## HÉBERGEMENT

Située à 1 650 m d'altitude, la station des 2 Alpes est particulièrement réputée pour son domaine d'altitude accessible même aux débutants. Les 47 remontées mécaniques desservant un domaine skiable jusqu'à 3 568 m, avec l'un des plus grands glaciers skiabiles d'Europe. Le centre de vacances « le chalet d'Aka » est à 5 minutes à pied de la station et de ses remontées mécaniques. Chambres de 4 à 6 lits.

## ACTIVITÉS

**Ski alpin** : véritable paradis de la glisse pour les skieurs débutants et confirmés, le domaine des 2 Alpes s'étend sur 425 hectares de pistes balisées (dont 10 hectares non damés (17 pistes vertes, 45 pistes bleues, 22 pistes rouges, 12 pistes noires...)). Des cours seront dispensés par des moniteurs professionnels pour les débutants en ski alpin. En dehors des cours, les jeunes seront encadrés par les animateurs du CIE.

# LE DÉROULEMENT DES SÉJOURS PRINTEMPS

## MA JOURNÉE AU CENTRE (séjour petite enfance)

Le matin, quand j'ai assez dormi, je me lève sans bruit. Il y a toujours un animateur à proximité pour m'aider à rejoindre la salle à manger. Avec mes copains qui sont déjà réveillés, je prends mon petit déjeuner. En attendant que tout le monde soit prêt, je vais dans la salle de jeux. Là, j'ai le choix de lire des BD ou de jouer, puis je retourne dans ma chambre, je fais une petite toilette et je m'habille avec l'aide, si besoin, de mon animateur, puis nous nous regroupons au point de rendez-vous. On me propose différentes activités, soit de participer à des ateliers à l'intérieur comme le maquillage, la fabrication de masques de plâtre et construire un herbier, ou de faire des activités à l'extérieur. Mais je peux aussi choisir de jouer avec mes copains et copines ou de rester avec l'animateur que je préfère. Ensuite, c'est l'heure de déjeuner et je choisis ma place à table, j'ai également appris à me servir tout seul. Après manger, c'est l'heure du temps calme. Je peux rejoindre des petites activités tranquilles, lire, dessiner, écrire à mes parents ou, si je suis un peu fatigué, aller me reposer dans ma chambre. Vers 14h30, un grand tournoi a été préparé ; on va s'amuser tout l'après-midi. Les animateurs nous indiquent les règles du jeu. Super, le directeur est présent pour jouer avec nous. Après un bon goûter, on retournera s'amuser un petit peu, puis ce sera le moment d'aller me doucher.

Un animateur, si je ne sais pas encore le faire, m'expliquera comment bien me laver. Je n'oublie pas de mettre mon linge sale dans la corbeille, surtout si j'ai fait du poney. Pour mes petits bobos, je sais que je peux compter sur Joëlle, l'assistante sanitaire. En cas de besoin, c'est elle qui appellera le médecin. Vivement le repas, ce soir notre cuisinier a préparé des gâteaux d'anniversaire. On fera une petite fête, on chantera et dansera, puis nous irons nous coucher. Pour nous aider à nous endormir, notre animateur nous lira quelques contes. Chut ! pas de bruit, il y a quelques copains qui sont déjà au pays des songes. À demain...



4/8  
ANS

Parents,  
vous pensez inscrire pour  
la première fois votre enfant en centre  
de vacances ou bien vous avez déjà tenté  
l'expérience mais, lors de son précédent séjour,  
le vécu de votre enfant au quotidien est resté pour vous un  
grand mystère.

Pour toutes ces raisons, nous avons préparé à votre attention un petit texte (voir ci-contre) décrivant une journée traditionnelle dans un centre « petite enfance » du CIE. Au travers de ce courrier fictif, nous souhaitons vous faire partager notre approche pédagogique adaptée aux « tout-petits » dont on peut résumer les principaux préceptes, à savoir :

- l'enfant doit toujours être acteur de son séjour ;
  - il doit se sentir en sécurité ;
  - le centre doit être avant tout un lieu agréable et convivial ;
  - le rôle de l'encadrement est de garantir un accompagnement de proximité tout en cherchant à faire progresser l'enfant dans la découverte de son autonomie.
- En complément, vous pouvez également vous reporter à notre charte éducative afin de connaître les lignes directrices de notre action. Pour terminer, nous vous rappelons que, sur place, notre équipe pédagogique sera très attentive aux moindres difficultés d'adaptation de votre enfant. L'aspect affectif des relations entre lui et les animateurs sera privilégié afin de reformer pendant le séjour une cellule de type familiale. Bien entendu, en cas de problème, nous nous engageons à vous tenir informés.



Pendant  
la durée du séjour, tu vas  
pouvoir t'initier ou progresser dans  
de nombreuses disciplines (équitation,  
art du cirque, activités culturelles, etc.).

8/14  
ANS

Notre équipe aura comme objectif de te rendre acteur de tes vacances. Pour cela, elle mettra en place un fonctionnement qui te permettra de choisir et, si tu le souhaites, de proposer.

Ainsi, en complément des activités principales, une place sera consacrée à la réalisation de projets suggérés par les jeunes, s'ils cadrent bien avec notre démarche éducative.

- Et puis, il y aura les moments informels, plus calmes et moins denses, qui pourront être l'occasion de satisfaire des besoins plus personnels (courrier, lecture, musique). Le centre de vacances, c'est aussi un endroit où l'on apprend, en fonction de son âge, à devenir plus autonome, comme par exemple :
- faire son sac à dos pour partir en camping ;
  - préparer un itinéraire pour de grandes balades ;
  - respecter le matériel mis à disposition ;
  - mais aussi ranger sa chambre et ses affaires et bien d'autres choses encore...

La réussite d'une colo dépend bien souvent de l'implication de l'ensemble des participants dans tous les aspects du séjour. Cette période de vie en collectivité doit te permettre de t'épanouir dans la réalisation de projets communs en respectant tes propres envies, ton rythme d'acquisition.

Choisir  
de partir en vacances  
en camp itinérant, c'est choisir le  
dépaysement, le voyage, loin du quotidien.  
Partir en camp itinérant, qu'il soit sportif ou culturel,  
c'est éprouver le plaisir de l'aventure.

14/18  
ANS

Une aventure maîtrisée dans ses grandes lignes, mais qui doit toujours laisser de la place à l'imprévu afin de pouvoir développer son sens de l'adaptation. C'est aussi vivre des émotions fortes liées à la découverte d'une région, d'un pays, d'une culture, d'un mode de vie. Alors, pour que la magie opère, il y a quelques petits ingrédients indispensables à mettre dans son sac à dos :

- avoir envie de découvrir les autres que ce soit pendant le séjour ou avant, en participant à la réunion ou au week-end de préparation du séjour ou en communiquant à travers les blogs et courriers ;
- contribuer à la réussite du camp, le succès d'un voyage ne dépendant pas uniquement des efforts de l'organisateur ou de l'équipe mais de chacun des membres du groupe. Une ambiance se construit ensemble ;
- vouloir apprendre à être autonome et accepter de se mettre au service de la collectivité ;
- préparer un repas avec deux, trois copains pour l'ensemble du groupe ;
- monter, démonter les tentes, installer le campement sans égarer ou abîmer le matériel ;
- vivre avec moins de confort ;
- s'exprimer sur l'itinéraire, faire des propositions d'activités en respectant le choix des autres.

# TAUTAVEL

PYRÉNÉES-ORIENTALES



7 JOURS



## HÉBERGEMENT

Tautavel, haut-lieu de la Préhistoire et à proximité des châteaux Cathares : tout un programme ! Dominé par les vestiges du château (XIII<sup>e</sup> siècle) le village et la vallée du Verdoube accueillent notre groupe au « Le Relais soleil Torre del far ». Cette structure bénéficie d'une situation privilégiée au cœur des vignes entourées de falaises, les enfants pourront profiter sur place de la piscine extérieure et des salles d'activités. Chambres de 4 à 5 lits.

## ACTIVITÉS

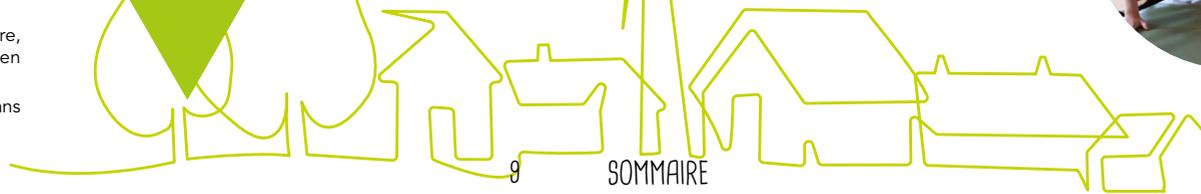
**Cirque** : un artiste professionnel proposera aux enfants une initiation très ludique aux différentes disciplines du cirque. Ainsi, ils pourront découvrir différents ateliers : jonglerie, équilibre sur objets, acrobaties...

**Découverte de la préhistoire** : riche de son patrimoine musée, sites archéologiques, ateliers de découverte et d'initiation seront au programme. Un bon moyen pour aller à la rencontre de nos ancêtres, s'exercer aux techniques des hommes de la préhistoire (faire du feu, chasser à la sagaie, peindre une grotte...)

**Sur le centre** : en plus de la baignade dans la piscine de la structure, divers ateliers d'activités manuelles et d'expression seront mis en place par l'équipe d'animation.

**En complément** : des petites randonnées et visite d'ateliers d'artisans locaux seront au programme.

Groupe du CIE Thales  
«Relais soleil Torre del far»  
Avenue du Verdoube  
66720 TAUTAVEL



SOMMAIRE

PRINTEMPS

# LATHUS SAINT-REMY

Vienne   
7 JOURS



## HÉBERGEMENT

Implanté dans un cadre naturel et authentique au milieu du bocage du Sud Vienne, le centre de vacances CPA Lathus propose un ensemble d'activités sportives de qualité, mettant ainsi à profit son emplacement en bord de rivière entouré de sites d'exception : le Roc d'Enfer est un site granitique classé Natura 2000, lieu propice à l'escalade et aux balades dans un cadre d'une beauté exceptionnelle ; la grotte de Font-Serein et son lac souterrain sont le lieu idéal pour découvrir la spéléologie et la rivière Gartempe aux cours impétueux permet la pratique de sports d'eau vive. Chambres de 4 à 5 lits.

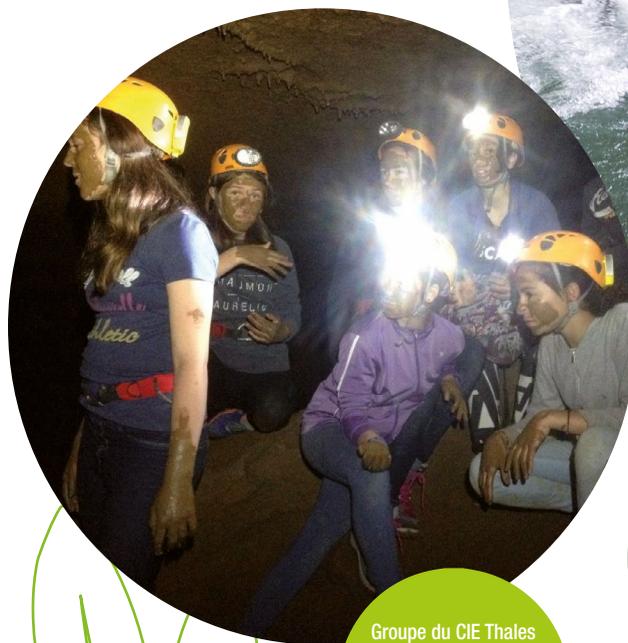
## ACTIVITÉS

**Spéléologie** : dans la grotte de Font Serein à Lussac-les-Châteaux l'initiation à la spéléologie a tout son sens. Se déplacer sur un sol inégal parfois glissant, dans des étroitures et en hauteur, rechercher un chemin en tête de groupe en gérant la difficulté et l'effort, mémoriser son itinéraire, approfondir ses connaissances scientifiques et de protection de l'environnement (fragilité du biotope d'une grotte, sa faune, sa flore, le cycle de l'eau,...). Maîtriser ses inhibitions face à l'imaginaire véhiculé par les grottes. Des moments de challenge individuel et collectif encadrés par des éducateurs spécialisés.

**Rafting** : à bord d'une embarcation gonflable, le raft est un bon moyen de découvrir la rivière Gartempe et ses rapides. En toute sécurité et sous l'œil vigilant du moniteur diplômé d'état, les jeunes traverseront le site exceptionnel du Roc d'enfer.

**Parcours Acrobatique en Hauteur (PAH) ou accrobranche** : cette activité pratiquée en forêt permettra aux jeunes d'évoluer d'un point à un autre à l'aide de câbles installés durablement. Comme l'escalade sur parois, elle favorise l'apprentissage de la sécurité active et de la solidarité.

**Journée au Futuroscope** : fun, futuriste, féérique, fantastique faut-il présenter le Futuroscope ? une journée détente assurée pour les jeunes. Une journée pour tester une des 40 attractions du parc comme l'Extraordinaire voyage, élu meilleure attraction en Europe 2017 ou objectif mars et ses pics de vitesse à 55 km/h, meilleure attraction 2020 en Europe : frissons et rires garantis.



Groupe du CIE Thales  
CPA Lathus - La Voulzie  
86390 LATHUS  
SAINT-REMY

# NICE

ALPES-MARITIMES



7 JOURS



## HÉBERGEMENT

Impossible de parler de Nice sans mentionner une des plus célèbres avenues du monde : la fameuse promenade des Anglais, cette avenue de 7 km longeant le bord de mer face à la baie des Anges. En dehors de cette carte postale, les jeunes pourront apprécier les multiples facettes de cette ville méditerranéenne de caractère. La vieille ville de Nice aux ruelles ombragées, aux façades colorées et volets à persiennes typiquement méditerranéens. Ils pourront déguster les spécialités culinaires niçoises : socca, pissaladière, salade niçoise, pan bagnat, farcis niçois... et pour le plaisir une « petite » glace italienne artisanale.

### Dans les curiosités à ne pas manquer :

Surplombant le vieux Nice, le parc du Château situé sur la colline offrira de très beaux points de vues sur la ville, la baie des Anges, le port et les montagnes, la cathédrale Saint-Nicolas de Nice (le plus important édifice du culte orthodoxe hors de la Russie). Le quartier de Cimiez riche de ses arènes, de son monastère et du musée national Chagall pourront compléter les visites des jeunes.

Et la plage ? Si la plage de Nice est jolie en photo avec ses gros galets, ce n'est pas forcément la plus confortable. Les jeunes pourront tester le sable fin de celles de Villefranche sur Mer ou de Saint-Jean-Cap-Ferrat: succès garanti !

## ACTIVITÉS

**Escalade** : du bord de mer à l'arrière-pays, les environs de Nice abondent en blocs, falaises et parois de toutes sortes : ces différents types de rochers permettent une gamme gestuelle très étendue. Encadrés par des moniteurs diplômés d'état, les jeunes acquerront les bases de l'escalade : l'équipement, les nœuds de sécurité, les techniques de grimpe... Mais également les valeurs propres à ce sport intense : la concentration, la confiance, la persévérance ou le dépassement de soi.

**Baptême de parapente** : confortablement installés dans la sellette de leur parapente, les jeunes pourront contempler Nice et son Arrière-Pays. Ils pourront apercevoir du haut des airs la baie de Villefranche, Saint-Jean-Cap-Ferrat ou le typique village d'Eze sur son piton rocheux. De l'autre côté, ils admireront le cap d'Antibes ou la baie de Cannes avec ses îles de Lérins.

**Randonnées** : le groupe pourra apprécier les nombreux circuits et sentiers de randonnées au départ ou aux alentours de Nice : le sentier du littoral entre de Nice et Villefranche-sur-Mer, la forêt du Mont Boron, le tour de Saint-Jean-Cap-Ferrat, le Mont Chauve d'Aspremont n'en sont que quelques exemples.



Groupe du CIE Thales  
Auberge de jeunesse  
OZZ Hôtel  
18 Rue Paganini  
06000 NICE



PRINTEMPS

# LA COMMISSION ENFANCE DU CIE

## PRÉSENTATION

La Commission Enfance du CIE Thales & Adhérents est composée d'élus, de responsables de commissions vacances, d'administratifs des CSE et du CIE ainsi que de bénévoles. Peuvent participer ponctuellement à ses travaux, des encadrants de centres de vacances et des professionnels de l'animation. Sa mission est avant tout éducative et pédagogique. Elle se positionne comme soutien pour les familles et les commissions vacances dans leurs démarches d'inscriptions, en leur donnant la meilleure information sur les trois phases constituant le séjour : la préparation, le séjour lui-même, l'après séjour avec son évaluation. Elle agit, bien entendu, en direction de l'enfant, comme garant de qualité des prestations proposées par le CIE. La commission a pour vocation de réfléchir sur les contenus des séjours, leurs évolutions.

Elle intègre dans ses préoccupations les transformations sociétales et sociales afin de mieux les appréhender. Ses travaux se veulent concrets, avec l'élaboration de textes informatifs, préventifs et également « modes d'emploi » pour les familles, les comités et les encadrants. Ses actions peuvent être suivies d'effets immédiats notamment pour l'achat et la mise en place de bibliothèques adaptées selon les tranches d'âge des participants, l'environnement et les thèmes des centres de vacances ou bien dans l'aide à la création d'une exposition itinérante. **Vous pouvez retrouver les textes et travaux en cours de la Commission Enfance sur le site Internet du CIE Thales & Adhérents et sur notre site intranet.** Si vous le souhaitez, vous pouvez également entrer en contact avec ses membres en consultant notre service administratif.

## BIEN PRÉPARER SON SÉJOUR

Vous allez inscrire votre enfant dans un centre de vacances du CIE Thales. C'est peut-être la première fois que vous le confiez à une équipe d'animation pour des vacances collectives. Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez et nous souhaitons que ces quelques mots facilitent son adaptation et améliorent la qualité de l'accueil que nous lui réservons. Le séjour en centre d'accueil collectif propose un cadre convivial pour des vacances en dehors de la famille. Votre enfant va rencontrer des camarades, des adultes et pratiquer des activités. Au-delà de ce qu'il va faire ou découvrir, son séjour représente avant tout une expérience humaine unique où les relations dans le groupe lui permettront de s'épanouir, d'acquiescer de l'autonomie et de trouver une place dans une micro société basée sur le respect, l'écoute et la participation. Pour exercer sa responsabilité, le directeur du centre de vacances doit être capable de mettre en œuvre un projet où l'enfant sera au cœur des préoccupations de l'équipe. C'est la

mission du CIE de garantir la qualité et le sérieux de l'encadrement, ce que nous nous employons à faire. Pour atteindre cet objectif, c'est toute une chaîne d'énergie, d'idées et de moyens qui se forme : le CIE, les équipes d'animateurs, le directeur du centre mais aussi les comités d'entreprise et leurs représentants, vous, les parents, et bien évidemment les enfants.

Vos enfants, que nous découvrons le premier jour de vacances, arrivent avec leur histoire personnelle, familiale, culturelle mais aussi plus simplement avec leurs habitudes, leurs passions, leurs peurs et quelquefois avec une maladie ou un handicap. Il nous semble essentiel que le directeur du centre de vacances ou la personne responsable des inscriptions puisse avoir connaissance, si besoin est, d'éventuelles difficultés rencontrées par l'enfant ou sa famille.

N'hésitez pas à en discuter ou à nous informer quel que soit le problème, dans le seul but de prendre en compte au mieux les besoins de votre enfant. Pour choisir avec lui un séjour adapté et permettre à l'équipe d'anticiper ses besoins vitaux.

## LE RYTHME DE L'ENFANT EN VACANCES

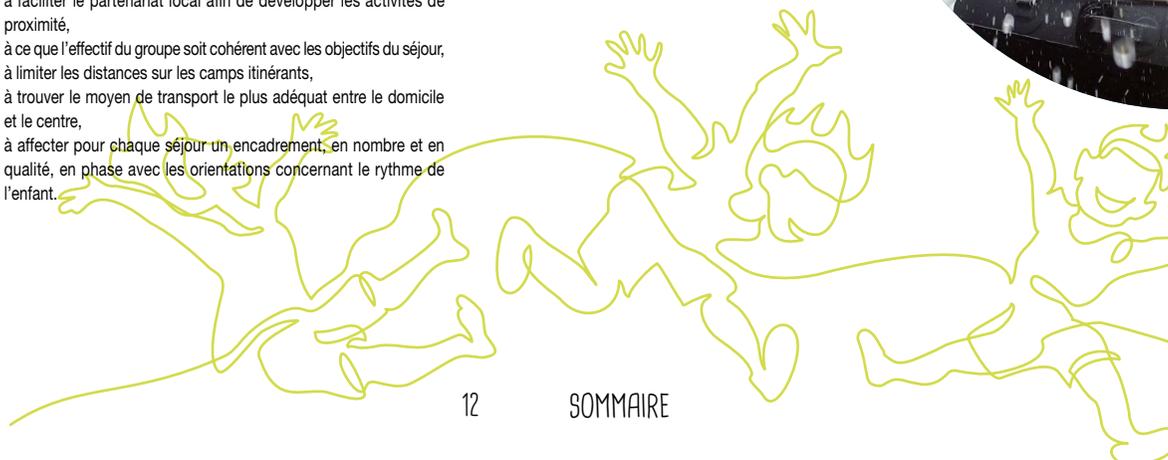
La Commission Enfance du CIE a rédigé ce texte rappelant les obligations que s'impose notre organisme, dès la préparation du séjour et jusqu'à son accomplissement, afin de respecter le rythme de l'enfant en centre de vacances.

**Avant l'arrivée de l'enfant sur son lieu de séjour, le CIE s'engage :**

- à choisir une implantation dont la structure sera adaptée à la tranche d'âge ainsi qu'aux activités proposées,
- à ne pas programmer de surconsommation d'activités,
- à limiter la cohabitation avec des groupes extérieurs,
- à favoriser la maîtrise des activités (limiter la sous-traitance et les intermédiaires),
- à faciliter le partenariat local afin de développer les activités de proximité,
- à ce que l'effectif du groupe soit cohérent avec les objectifs du séjour,
- à limiter les distances sur les camps itinérants,
- à trouver le moyen de transport le plus adéquat entre le domicile et le centre,
- à affecter pour chaque séjour un encadrement, en nombre et en qualité, en phase avec les orientations concernant le rythme de l'enfant.

**Pendant le séjour, le CIE s'engage :**

- à privilégier un équilibre entre temps forts et temps calmes en fonction de l'activité du groupe,
- à mettre en place avec les équipes un fonctionnement qui permettra à chaque enfant de se réveiller le plus naturellement possible, sauf si ce réveil est intégré à un projet ponctuel lié à l'animation à laquelle l'enfant souhaite participer,
- de même que pour le réveil, à ce que les enfants puissent se coucher dès qu'ils en ressentiront le besoin, dans la limite d'un horaire maximum.



# HISTOIRE & VOCATION

Le comité inter entreprises Thales & Adhérents (ex Thomson) existe depuis 1971. Depuis sa création, plusieurs accords élaborés avec la direction générale du Groupe ont modifié profondément sa structure et son mode de financement. Le dernier protocole, signé le 15 octobre 2008, donne la possibilité à tous les CSE d'adhérer au CIE et de faire ainsi bénéficier de nos activités l'ensemble des salariés du Groupe. Cela nous permettra de continuer d'offrir à tous les enfants et adolescents, par la mise en commun de moyens importants, un programme riche et varié.

## LE CIE A POUR VOCATION :

- de faire partir le plus grand nombre d'enfants de salariés du groupe Thales, quelle que soit la classe sociale dont ils sont issus ;
- de leur proposer des séjours auxquels ils ne pourraient avoir accès par ailleurs ;
- de les faire participer, au travers de situations collectives, à la mise en place d'un projet commun ;
- de promouvoir l'épanouissement et le respect de l'individu dans un cadre agréable et sécurisant.



# PROCÉDURES

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans l'un de nos centres, les démarches sont les suivantes :

- 1) Créer un compte famille dans l'espace Parent du site du CIE.
- 2) Sélectionner le ou les séjours dans la liste proposée en fonction de l'âge de l'enfant.
- 3) Après validation par votre CSE de rattachement votre souhait sera pris en compte par le CIE.
- 4) Vous pourrez suivre l'évolution de votre dossier dans votre « compte parent » sur le site du CIE.
- 5) Vous aurez accès à la convocation 15 jours à 3 semaines avant les départs.

## LE JOUR DU DÉPART

Vous devrez impérativement remettre à l'accompagnateur du CIE une enveloppe « Pochette Départ » devant contenir les pièces suivantes :

- La fiche sanitaire de liaison dûment renseignée et signée ;
- L'argent de poche (pour les moins de 12 ans) ;
- Les justificatifs d'identité (si nécessaire) ;
- Les attestations médicales et sportives spécifiées dans les descriptifs des séjours.

Ces éléments administratifs seront complétés par :

- Une fiche « Trousseau » placée dans la valise ou le sac.
- Des étiquettes nominatives accrochées aux bagages de votre enfant.



# CHARTRE ÉDUCATIVE

## L'ÉPANOUISSEMENT AU SEIN DU GROUPE

### DONNER TOUTE SA PLACE À L'ENFANT

La Convention des Droits de l'Enfant adoptée à l'ONU reconnaît à l'enfant (considéré de sa naissance à sa majorité) un certain nombre de droits élémentaires dont celui du respect de sa personne. Reconnaître que l'enfant est acteur à part entière de la Cité est une nécessité vitale pour le devenir social et économique de nos sociétés et pas seulement une utopie éducative. La participation active aux projets de vie d'un séjour permettra à l'enfant d'en être acteur en exerçant son esprit critique et sa capacité à faire des choix. Pour chacun d'entre nous, avoir des droits implique nécessairement avoir des devoirs envers les autres. Ainsi se pose la question de « comment vivre ensemble ? ».

### LE VIVRE ENSEMBLE

Par son organisation, ses espaces de liberté et son absence d'enjeu, le séjour de vacances permet d'apprendre à vivre en collectivité sur des bases citoyennes.

#### La laïcité : principe organisateur de la vie en société

- C'est l'ouverture à la compréhension des autres, de leur différence dans le respect du pluralisme.
- C'est aussi le combat pour la liberté d'expression de chacun, le combat contre toute forme d'obscurantisme, de discrimination et d'injustice.

#### Le refus de toute exclusion

- C'est œuvrer contre les inégalités sociales en donnant à tous les enfants les mêmes possibilités d'accéder à un projet collectif.
- C'est donner à chacun la chance d'y trouver sa place.
- C'est aussi favoriser l'accueil des enfants porteurs d'un handicap.

#### Le respect de chacun

- C'est découvrir et apprendre que la diversité peut être source d'enrichissement plutôt que d'affrontement.
- La vie en groupe implique le respect mutuel et exclut toute forme de violence physique ou morale.

#### La mixité

- La mixité dans l'organisation des séjours a pour but d'aider les filles et les garçons à trouver leurs marques dans la société.
- L'attirance physique ou les sentiments amoureux font partie de la vie de chacun ; cependant, les relations sexuelles ne seront pas autorisées pendant le séjour.

#### La vie quotidienne

- Avec l'aide des adultes, les enfants apprendront à gérer leur hygiène de vie.
- L'organisation de la vie quotidienne facilitera l'apprentissage de la collectivité et de l'autonomie.

### L'APPRENTISSAGE DE L'AUTONOMIE

Autonomie n'est pas synonyme d'individualisme. Pour se réaliser, les enfants et les jeunes ont besoin de repères donnés par les adultes. Prendre des initiatives et des responsabilités, surmonter des situations inconnues, amèneront les enfants à acquérir plus d'autonomie et à « grandir ».

### LA SOCIÉTÉ ET SES PROBLÈMES

Tout ce qui peut nuire à l'intégrité morale ou physique des jeunes est à proscrire absolument du séjour de vacances collectives.



### L'ÉDUCATION EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Toutes les composantes du CIE : élus, service administratif, équipes d'encadrement participent à la mise en œuvre et au bon déroulement des séjours de vacances. Elles contribuent, de façon complémentaire, à inscrire nos séjours dans un processus éducatif citoyen.



### ENVIRONNEMENT

- Par leur implantation, nos séjours s'intègrent à la vie locale et s'adaptent à ses us et coutumes.
- En multipliant les contacts avec les gens du pays ou de la région, les jeunes ouvrent leur esprit au monde environnant.
- Les séjours de vacances permettent aux enfants de prendre conscience de la fragilité et de la richesse de notre environnement naturel. Par des gestes quotidiens, les jeunes pourront acquérir une attitude éco-citoyenne.

### COMMENT RÉALISER CES OBJECTIFS ?

L'activité n'est jamais une fin en soi ; elle est l'occasion pour le jeune non seulement de participer mais aussi de tester, dans le contexte du groupe, ses propres capacités. C'est le moyen privilégié utilisé et mis en place par le CIE pour faire vivre cette charte revendicative.

Pour lutter contre le consumérisme, les activités s'inscrivent dans le cadre d'un projet global. Les tranches d'âge rapprochées et les effectifs réduits facilitent la cohésion du groupe et permettent l'organisation et le déroulement de ces activités dans les meilleures conditions.

Elles placent aussi le jeune dans un cadre de vie optimum, lui permettant de développer sa personnalité à travers la vie quotidienne et relationnelle du séjour de vacances.

### CONCLUSION

N'oublions pas que les motivations premières de l'enfant et du jeune sont prioritairement de s'amuser, de se faire plaisir ou plus simplement énoncé de « passer de bonnes vacances ». Tout en s'efforçant d'atteindre les objectifs souhaités par les participants et les parents, il est primordial que le séjour en centre d'accueil collectif pour mineurs puisse être une expérience positive à chaque phase de la journée. Que cela soit lors des temps forts dus à la pratique d'activités ou pendant les instants moins intensifs liés à la vie quotidienne en collectivité. La finalité de notre action est d'aider le jeune à trouver sa place dans la société, mais pas n'importe quelle place : celle qui lui permettra au maximum de sauvegarder, de développer sa personnalité, ses valeurs propres, son sens critique, sa liberté de choix, celle qui en contrepartie lui permettra d'apporter un plus à la collectivité.



# RECOMMANDATIONS

## AUX PARENTS

### TROUSSEAU

Tout le linge de votre enfant doit être marqué à son nom. Il est indispensable que les vêtements soient adaptés au centre de vacances. À partir de 13 ans, conformez-vous aux indications sur les camps (en particulier, duvet et couverts de camping indispensables).

**Attention :** le lavage du linge n'est assuré que pour les enfants de moins de 12 ans et pour les séjours de plus de 7 jours.

### COURRIER

Le directeur du centre n'oblige pas les enfants à écrire, il ne fait qu'un pointage des lettres envoyées et reçues (en-dessous de 12 ans seulement).

Si un enfant n'a pas écrit depuis une semaine, il intervient en lui demandant de le faire. Dans le cas où le contenu d'un courrier vous paraîtrait suspect, prenez immédiatement contact avec le représentant de votre CSE qui s'adressera à nous pour de plus amples informations.

Important : même si votre enfant éprouve des difficultés à vous écrire, n'oubliez pas de lui envoyer de vos nouvelles.

### SANTÉ

Traitement en cours : en cas de traitement médical ou de régime, joindre obligatoirement le certificat médical et l'ordonnance dans l'enveloppe « Départ ». Ne jamais mettre les médicaments dans la valise de votre enfant mais confiez-les à l'accompagnateur lors de l'appel.

Dossiers sanitaires : votre enfant doit être muni de la fiche rose sanitaire. Ne vous séparez en aucun cas du livret de santé. Nous vous rappelons les obligations légales relatives aux vaccinations : antivaricelle, antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélite.

Frais médicaux : si votre enfant est malade ou accidenté pendant le séjour, vous êtes prévenu le plus rapidement possible. Le CIE Thales, par l'intermédiaire du directeur, règle tous les frais médicaux (sauf hospitalisation facturée après séjour). Au retour des vacances, les feuilles de maladie et les ordonnances vous sont transmises par le canal de votre Comité afin que vous puissiez les adresser à la Sécurité sociale et à votre mutuelle. En signant la fiche d'inscription, vous vous engagez à rembourser votre CSE du montant des frais médicaux avancés lors du séjour.

### COLIS

N'envoyez pas de victuailles ou de friandises. L'importance des quantités reçues peut être un sérieux facteur de déséquilibre alimentaire. C'est pourquoi, en cas de non-respect de cette consigne, toutes les friandises ou nourritures contenues dans le colis seront distribuées entre tous les enfants ou retournées à l'expéditeur.

### OBJET DE VALEUR

Il est inutile de laisser vos enfants emmener des objets de valeur tels que les jeux vidéos, téléphones portables, bijoux, etc.) En tout état de cause, le CIE décline toute responsabilité quant à la perte ou la détérioration de ces objets.

### PRIX DES SÉJOURS

Nos tarifs sont communiqués directement aux CSE et peuvent être révisés en cas de fluctuation monétaire, conformément à l'arrêté 83/42 du 27/07/1983.

### DROITS À L'IMAGE

L'inscription à un séjour proposé par le Comité Inter Entreprises THALES implique, de facto, le consentement des parents pour l'utilisation de supports photographiques et vidéos sur lesquels pourraient figurer leurs enfants. En contrepartie, le Comité Inter Entreprises THALES s'engage à ce que l'intégrité physique et morale des mineurs représentés soit respectée.

### VISITES ET COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES

Afin de maintenir un équilibre au sein du groupe d'enfants, les visites des parents sont totalement déconseillées. Ne pouvant interdire le téléphone portable (voir : objets de valeur), nous sommes dans l'obligation d'en limiter l'usage, car les jeunes ont sinon tendance à s'en servir en permanence. Les parents pourront toujours joindre les enfants, en appelant le directeur du centre en cas de problème ou simplement d'inquiétude.

En cas d'urgence, le CIE dispose d'une ligne 24h/24, 7J/7 pendant toute la durée du séjour. Un blog (informations préalable au séjour, photos, textes) permet aux parents de suivre la quasi-totalité des séjours. Les parents peuvent se connecter grâce à un mot de passe fourni par les CSE environ 3 semaines avant chaque départ. Ces blogs ont pour vocation de présenter une ambiance générale du séjour au quotidien.

### ARGENT DE POCHE

Nous ne saurions trop vous recommander d'être attentif sur ce point, car l'argent de poche est un facteur énorme d'inégalité entre les jeunes : une somme de 15 € à 30 €, suivant l'âge, doit être suffisante pour un séjour en centre de vacances. Au-dessus de 12 ans, le CIE ne contrôle pas l'argent de poche emporté par les jeunes et décline toute responsabilité pour toute somme qui viendrait à être déclarée comme volée ou perdue. Au-dessous de cet âge, l'argent de poche sera mis sous enveloppe marquée au nom de l'enfant et glissée dans la « pochette Départ » qui est à remettre à l'accompagnateur. En cas de perte ou de vol, le CIE décline sa responsabilité ainsi que celle des directeurs pour toute somme ne passant pas par ce canal. À la fin du centre de vacances, l'argent non dépensé sera remis dans la pochette qui vous sera retournée dans les bagages.

### ANNULATION D'UN SÉJOUR

Le CIE facturera, en cas de désistement pour une cause non prévue dans son contrat d'assurance annulation (inclus dans le prix du séjour), selon le barème suivant :

- plus de 60 jours avant le départ : 50 € de frais de dossier ;
- entre 60 et 31 jours avant le départ : 10 % du prix du séjour (la somme ne pouvant être inférieure à 50 €) ;
- entre 30 et 21 jours avant le départ : 25 % du prix du séjour transport compris ;
- entre 20 et 8 jours avant le départ : 50 % du prix du séjour transport compris ;
- entre 7 et 2 jours avant le départ : 75 % du prix du séjour transport compris ;
- moins de 2 jours avant le départ : 100 % du prix du séjour transport compris.



Seule la date de réception du mail ou du courrier en provenance du CSE confirmant le désistement sera prise en compte pour le calcul des frais d'annulation. Renseignez-vous auprès de votre CSE pour connaître les modalités de fonctionnement de notre assurance annulation.

### RETOURS ANTICIPÉS

Cette dérogation ne sera accordée qu'exceptionnellement, sur demande écrite au CIE par l'intermédiaire du responsable vacances de l'établissement, et seulement en cas de force majeure. En cas de manquement grave aux règles de vie du centre de vacances, l'enfant sera, si nécessaire, rapatrié aux frais de ses parents, le prix total du séjour restant acquis au CIE.

### ENCADREMENT

Nos directeurs sont soit diplômés BAFD, soit en formation. 75% de nos animateurs sont diplômés BAFA ou en cours de formation.

	DIRECTEUR	ANIMATEURS	ASSISTANT SANITAIRE
MATERNELLE	OUI	1 pour 5	OUI*
COLONIES	OUI	1 pour 8	OUI*
CAMPS FIXES	OUI	1 pour 8	NON*
CAMPS ITINÉRANTS	OUI	1 pour 6	NON*

\* Au-delà de 12 ans, pour les centres d'une capacité inférieure à 40 participants, cette fonction est assurée par un membre de l'équipe d'animation.

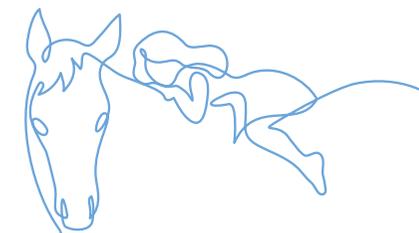
### ASSURANCES

Le Comité Inter Entreprises souscrit pour tous les enfants, adolescents, personnel pédagogique et technique, une assurance couvrant leur responsabilité civile. Par ailleurs, il souscrit une assurance « individuelle accident » et, suivant le cas, une assurance complémentaire pour les séjours à l'étranger. Sont garantis : dommages corporels en cas d'accident, rapatriement médical, responsabilité civile, défense, recours. Sont exclus de la garantie : perte et vol d'effets personnels\*, perte ou vol d'objet et de vêtement de valeur, perte ou vol d'argent.

(\*) Sauf pour les enfants de moins de 12 ans si les effets sont perdus par défaut de surveillance de l'encadrement.

### INFORMATIONS IMPORTANTES

La charte éducative, les recommandations aux parents ainsi que les modalités d'organisation au CIE sont de nature contractuelle.



# LE CIE EST CONSTITUÉ



- d'un service administratif, composé de professionnels, chargé d'appliquer et de gérer les actions élaborées en commun par le bureau et les commissions ;
- de 16 élus des comités d'établissement, assistés d'un représentant par organisation syndicale représentative ;
- d'un bureau composé de 6 élus et d'un représentant de chacune des organisations syndicales représentatives dont la mission est de mettre en oeuvre la politique décidée en réunion plénière du CIE ;

pour cela, il est aidé par des commissions spécialisées issues des unités du Groupe et par des militants sensibilisés aux problèmes de vacances et de loisirs, qui assurent un travail de réflexion, de proposition et de contrôle.

DEPUIS 50 ANS, DES ÉLUS,  
UN SERVICE ADMINISTRATIF ET  
DES ÉQUIPES D'ENCADREMENT,  
ANIMÉS PAR UNE MÊME VOLONTÉ :  
FAIRE VIVRE À VOS ENFANTS  
DES VACANCES ÉDUCATIVES,  
NOVATRICES ET DE QUALITÉ.

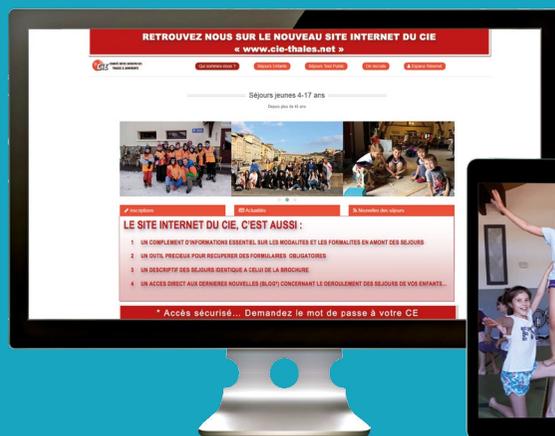
## LE CIE EN QUELQUES CHIFFRES

Chaque année, le CIE organise **près de 140 séjours** de vacances pour les jeunes.

En 2019, **plus de 3 300 enfants** sont partis avec lui.

**700 personnes** ont été embauchées pour le fonctionnement des centres.

Plus de **48 200 journées vacances** ont été réalisées.



**CIE THALES**  
190, rue d'Estienne d'Orves  
CS 70009 - 92707 COLOMBES Cedex  
Tél. : 01 56 47 10 60  
Site internet : [www.cie-thales.net](http://www.cie-thales.net)  
N° Immatriculation opérateur : IM 077 110 013

